

Clip sur les droits des femmes en images faciles à comprendre



La loi révisée sur l'égalité est entrée en vigueur le 1er juillet 2020. Cette date est également celle choisie pour le lancement du clip didactique sur les droits des femmes en images et en langage faciles à comprendre.

Le film d'animation de 2:30 minutes marque le 40e anniversaire de la Convention de l'ONU sur les droits des femmes (CEDEF / CEDAW en anglais). Cette Convention présente les discriminations subies par les femmes* dans la société et exige que des mesures soient prises pour assurer l'égalité juridique et de fait dans tous les domaines de la vie. Cela inclut explicitement des mesures positives, c'est-à-dire la promotion active des catégories de personnes discriminées jusqu'à ce qu'un équilibre soit atteint.

La Convention impose en outre à la Suisse de documenter régulièrement et d'analyser les avancées et les déficits dans le domaine de l'égalité.

- **Réalisation** : Commission fédérale pour les questions féminines et Coordination post Beijing des ONG suisses
- **Langues** : f, d, i, e
- **Enseignement** : à partir du degré secondaire II

[Visionner le clip](#)

A l'attention des juristes, la Commission fédérale pour les questions féminines propose gratuitement un [guide](#) sur cette convention. Il donne accès aux documents pertinents et explique le fonctionnement de la procédure internationale. Il s'appuie sur des situations concrètes pour montrer comment la convention peut être utilisée dans la pratique juridique suisse.